

Réf: Dossier N° 116803

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GLOIRE DE LA SECONDE MAISON D'HAVILA »
en abrégé « (GSM) »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE CITE HARMONIE
BESSIKOI DERRIERE LE CHU D'ANGRE, Lot 170, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 08/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GLOIRE DE LA SECONDE MAISON
D'HAVILA » en abrégé « (GSM) »

Objet : BATIMENT TP ; VENTE ET LOCATION DE VEHICULES ; DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE CITE HARMONIE BESSIKOI DERRIERE LE CHU D'ANGRE, Lot 170, Ilot 00

Dirigeant(s) : Mme KOUASSI EPSE TETIA N'GUESSAN VANESSA VICTOIRE (GÉRANT), M TETIA BRICE MIKAEL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03366 du 16/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26470/GTCA/RC/2022 du 16/06/2022

